ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf Touraine

# PASSEPORT LOISIRS JEUNES

## La culture, le sport, les ados adorent !

## Associations

Réalisation Caf Touraine - Ne pas jeter sur la voie publique

## Conditions

- Être allocataire de la Caf Touraine depuis au moins octobre 2019.
- Avoir un **Quotient Familial, de janvier 2020, inférieur ou égal à 830 €.**
- Avoir un enfant âgé entre **12 et 17 ans.**

Vous pouvez bénéficier d'une aide pour une activité sportive ou culturelle.

## Barème

| QUOTIENT FAMILIAL | AIDES CAF |
|---|---|
| 0 € - 450 € | 75 € |
| 451 € - 660 € | 70 € |
| 661€ - 770 € | 65 € |
| 771 € - 830 € | 60 € |

## Comment faire ?

- Aucune démarche à effectuer.
- Réception en août 2020.
- Remettre le PLJ(*) à l'organisateur de l'activité au moment de l'inscription avant le :
  1er décembre 2020.

(*) Attention, en cas de perte, aucun duplicata ne sera délivré.

***Renseignements : Service administratif Action Sociale Caf Touraine***
***gestion.actionsociale@caftours.cnafmail.fr***

# ASSOCIATION SPORTIVE OU CULTURELLE
# Vous souhaitez faire bénéficier vos jeunes du Passeport Loisirs Jeunes

## Que devez-vous faire ?

Signez une convention avec la Mairie ou la Communauté de Communes d'implantation de l'association ou de l'activité.

---

<u>Au moment de l'inscription du jeune</u>

- Complétez le Passeport Loisirs Jeunes
- Notez le numéro de la convention

---

La famille règle la cotisation en déduisant le montant du Passeport Loisirs Jeunes (5 € reste obligatoirement à la charge de la famille).

---

Retournez à la Mairie ou à la Communauté de Communes les Passeports Loisirs Jeunes <u>avant le 1er décembre</u>.

---

La Mairie ou la Communauté de Communes verse à votre association le montant des Passeports Loisirs Jeunes.

---

La Caf Touraine rembourse les sommes avancées par la Mairie ou la Communauté de Communes.